



Le 28 avril 2026,

Normandisation des cheptels : La Région poursuit son engagement pour préserver la race normande

À l'issue d'une visite de l'EARL de Belhaut, à Vire Normandie, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Clotilde Eudier, Vice-présidente en charge de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, ont dressé un bilan de la politique régionale de normandisation des cheptels et de soutien à la race normande.

Depuis 2016, la Région a investi 2 millions d'euros pour promouvoir cette race emblématique normande et tenter d'enrayer la baisse de son cheptel. Ces efforts ont permis d'obtenir des résultats concrets, avec près de 400 éleveurs accompagnés et 12 000 équivalents bovins subventionnés. Malgré ces résultats encourageants, la race normande continue de voir ses effectifs diminuer chaque année. Les élus régionaux ont rappelé la nécessité de poursuivre et de renforcer les actions engagées.

« Les résultats obtenus grâce à la mobilisation régionale depuis 2026 sont encourageants mais ne doivent pas masquer les défis structurels. La race normande continue en effet de reculer d'année en année. Nous devons poursuivre et amplifier les efforts collectifs en faveur de la préservation durable de cette race emblématique, indissociable de notre territoire et de sa valeur agricole. La préservation de la race normande est une responsabilité partagée. Elle concerne l'ensemble des acteurs du territoire : les pouvoirs publics, bien sûr, mais aussi les filières de transformation, la distribution et les consommateurs » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Une race à consolider face aux mutations de l'élevage

Race emblématique de la Normandie, la vache normande connaît pourtant un recul marqué de ses effectifs. En dix ans, le cheptel a diminué de **35 % au niveau national**, avec une perte annuelle estimée entre **11 000 et 13 000 bovins**, la plus forte baisse toutes races confondues. En Normandie, le recul atteint **25 %**, soit **plus de 50 000 vaches perdues en dix ans**.

Cette évolution résulte de **facteurs économiques, techniques et structurels**. La forte concurrence de la Prim'Holstein, privilégiée pour sa productivité laitière, la valorisation encore insuffisante des atouts de la normande (qualité du lait, mixité lait-viande, robustesse), ainsi que les transformations des systèmes d'élevage — agrandissement des troupeaux, robotisation, pression économique — ont progressivement marginalisé cette race dans les choix des éleveurs, en particulier des jeunes installés.

Une mobilisation régionale continue depuis 2026 pour enrayer le recul de la race normande

Depuis 2016, la Région Normandie s'est fortement mobilisée pour soutenir la race normande et limiter l'érosion de son cheptel. Elle a notamment accompagné les projets de l'**Organisme de Sélection de la race normande** et des **organismes de défense et de gestion des filières laitières**, pour un montant de plus de 1 million d'euros (Région et FEADER), en faveur de la promotion, de la recherche et de la structuration des filières.

Un travail spécifique a également été conduit avec les **filières lait et viande sous signes de qualité**, autour des **AOP fromagères**, notamment le projet de structuration du camembert de Normandie entre 2016 et 2020, et de la **Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) "Bœuf traditionnel de race normande"**, officiellement obtenue depuis janvier 2024, au terme d'une procédure longue et structurante pour la filière. Cette dernière constitue aujourd'hui un nouveau signe européen de qualité, distinct des AOP/IGP, centré sur la tradition du produit et de son mode de production.

Dès 2017, la Région a mis en place un **dispositif de normandisation des cheptels**, qui a permis d'accompagner **65 éleveurs entre 2017 et 2022**, pour **1 307 animaux** soutenus et un **montant total d'aides de 416 000 €**. Face à un nombre de demandes encore insuffisant, la Région a engagé à partir de 2022 un **plan de relance associant les entreprises de transformation**.

Un nouvel élan depuis 2023 grâce à l'implication des laiteries

En 2023, la Région a lancé un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** destiné aux laiteries, afin de construire des synergies garantissant une **meilleure rémunération des éleveurs** engagés dans la normandisation. Les objectifs étaient clairs : enrayer la baisse des effectifs, accompagner **au moins 4 000 animaux par an**, et structurer une offre génétique normande régionale. Cinq entreprises laitières se sont engagées à accompagner les projets de normandisation de leurs producteurs : La coopérative Isigny Sainte Mère, les laiteries Gillot et Graindorge, la coopérative des Maîtres Laitiers du Cotentin et la fromagerie REO.

Grâce à cette mobilisation, **plus de 210 éleveurs** ont été accompagnés entre 2023 et 2024, représentant **plus de 8 000 bovins normands financés**, soit un changement d'échelle significatif par rapport à la période précédente (1307 bovins financés entre 2017 et 2022). Hors AMI, **120 éleveurs supplémentaires** ont également bénéficié du dispositif sur la même période pour 3 400 équivalents bovins.

Aujourd'hui, **85 % des éleveurs engagés** dans la normandisation du cheptel et **l'ensemble des laiteries ayant répondues à l'AMI** valorisent le lait sous **signes officiels de qualité**, principalement en AOP.

Un **deuxième AMI**, lancé en 2025, confirme l'intérêt du dispositif, avec l'engagement renouvelé de plusieurs laiteries et l'ouverture prochaine à de nouveaux partenaires, dont **Lactalis**, permettant d'élargir encore le nombre d'éleveurs accompagnés. Cette dynamique est portée par les discussions en cours sur **l'évolution des cahiers des charges des signes de qualité**, en faveur d'une plus grande place accordée à la race normande.

Des avancées sur la valorisation viande

En parallèle, des travaux sont menés pour renforcer la **valorisation bouchère de la normande**, notamment à travers **l'évolution du cahier des charges de la STG "Bœuf traditionnel de race**

normande” et la structuration d’**une marque collective** visant à mieux reconnaître les qualités bouchères de la race normande.

Les filières sous signe officiel de qualité : un levier stratégique majeur

Malgré ces avancées et le travail engagé par la Région depuis 2016, l’évolution structurelle des modèles productifs demeure globalement défavorable à la race normande.

Dans ce contexte, la race normande trouve aujourd’hui principalement sa place au sein des élevages dont le lait est valorisé dans des **filières sous signes officiels de qualité**, et en particulier les **AOP**.

AOP normande	Taux minimum de vaches normandes
Camembert de Normandie AOP	≥ 50 %
Pont-l’Évêque AOP	≥ 50 %
Neufchâtel AOP	≥ 60 %
Livarot AOP	100 %
Beurre d’Isigny AOP	≥ 30 %
Crème d’Isigny AOP	≥ 30 %

Les discussions en cours sur l’évolution des **cahiers des charges** de ces appellations — notamment concernant la **part minimale de lait issue de vaches normandes** — représentent un **levier stratégique majeur**.

Elles pourraient permettre de **ralentir la diminution des effectifs**, voire de **maintenir durablement la présence de la race normande** dans ces élevages, en réaffirmant le lien fondamental entre **race, territoire et valeur ajoutée**.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr